

Le système d'alertes et d'intervention graduelle : un plan pour la suite de la pandémie

Dr Eric Litvak


Dre Diane Francoeur

Webinaire - 14 septembre 2020



Spécialistes de vous

Accréditation



La présente activité est une activité de formation collective agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ainsi qu'une activité de développement professionnel reconnue au sens que lui donne le Collège des médecins du Québec. Cette activité a été approuvée par la direction de Développement professionnel continu (DDPC) de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Vous pouvez déclarer un maximum de 1 heure en section 1 / activité de développement professionnel reconnue. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

Déclaration de conflits d'intérêts potentiels

Dr Eric Litvak
Dre Diane Francoeur

Nous n'avons aucun conflit d'intérêts réel ou potentiel en ce qui a trait au contenu de cette conférence

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette activité, vous serez en mesure :

- Décrire le système d'alertes régionales du gouvernement pour la COVID-19;
- Revoir les facteurs déterminants pour contrôler la propagation de la pandémie;
- Expliquer les conséquences du niveau d'alerte sur la population;
- Ajuster sa pratique professionnelle et personnelle en fonction du niveau d'alerte.

Messages de la présidente

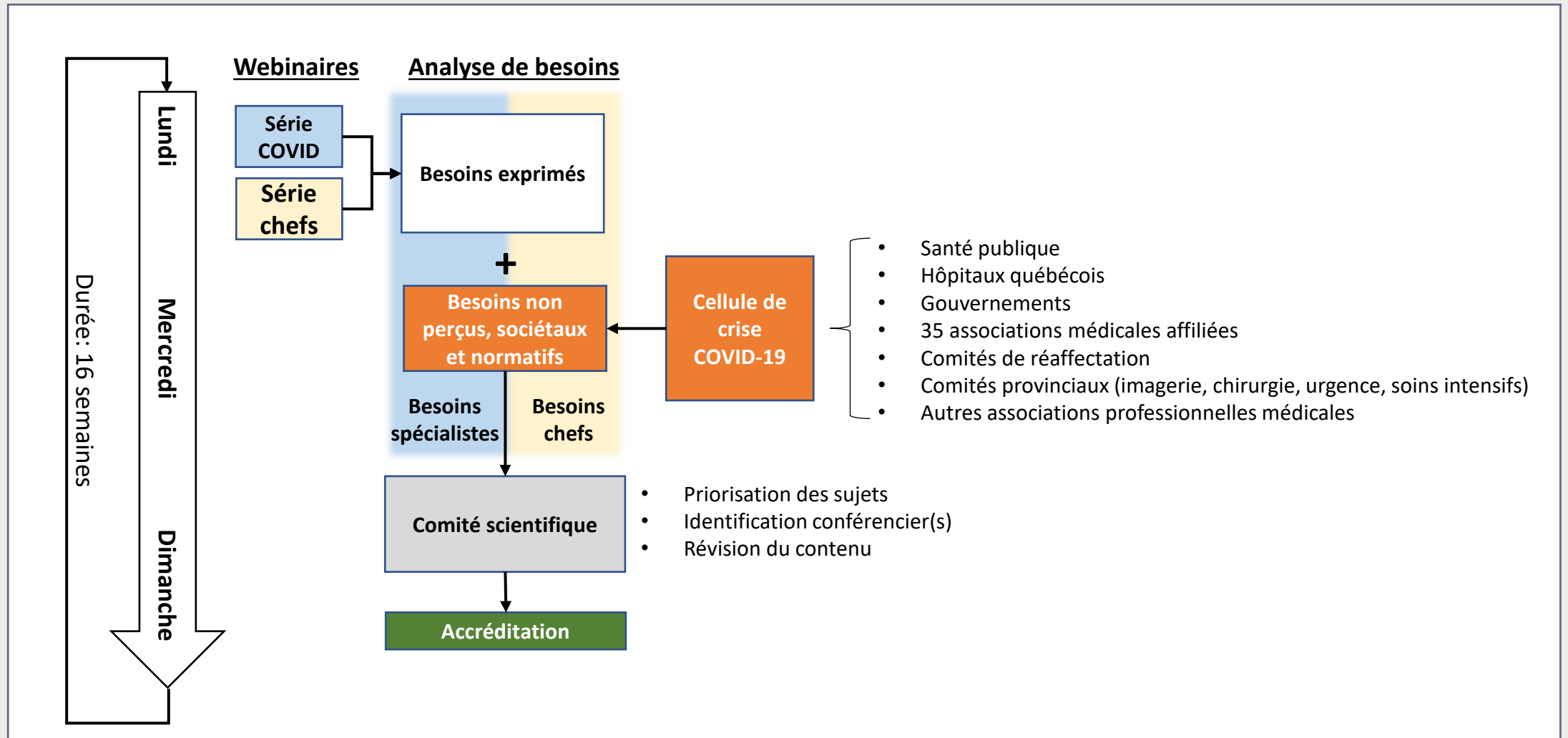


Dre Diane Francoeur
Présidente, Fédération des médecins
spécialistes du Québec



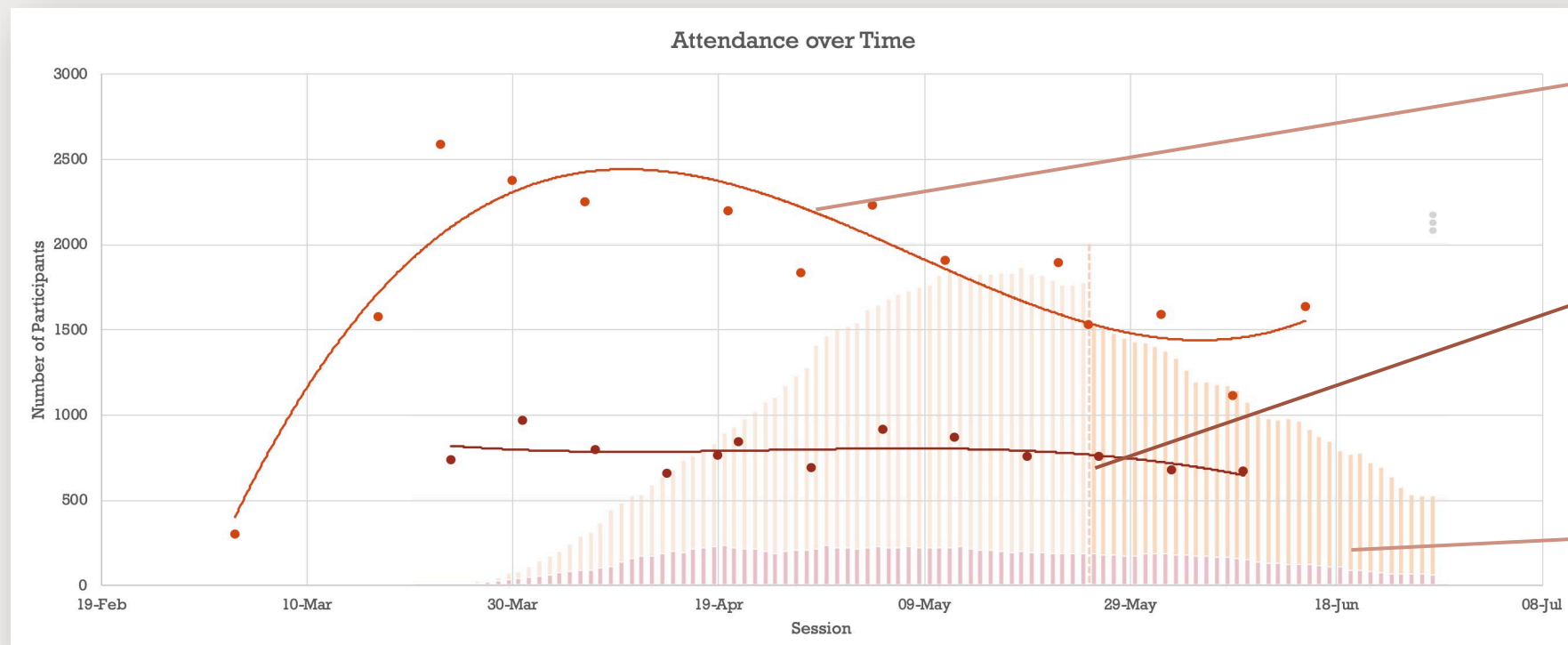
Bilan des webinaires COVID du printemps

Webinaires de la FMSQ : une réponse rapide aux besoins des membres



Webinaires de la FMSQ en période de pandémie

- ❖ **26 webinaires** ont été organisés de mars à juin 2020, dont 13 pour les chefs de département
- ❖ Plus de **35 100 participants** (1550 participants en 2019)

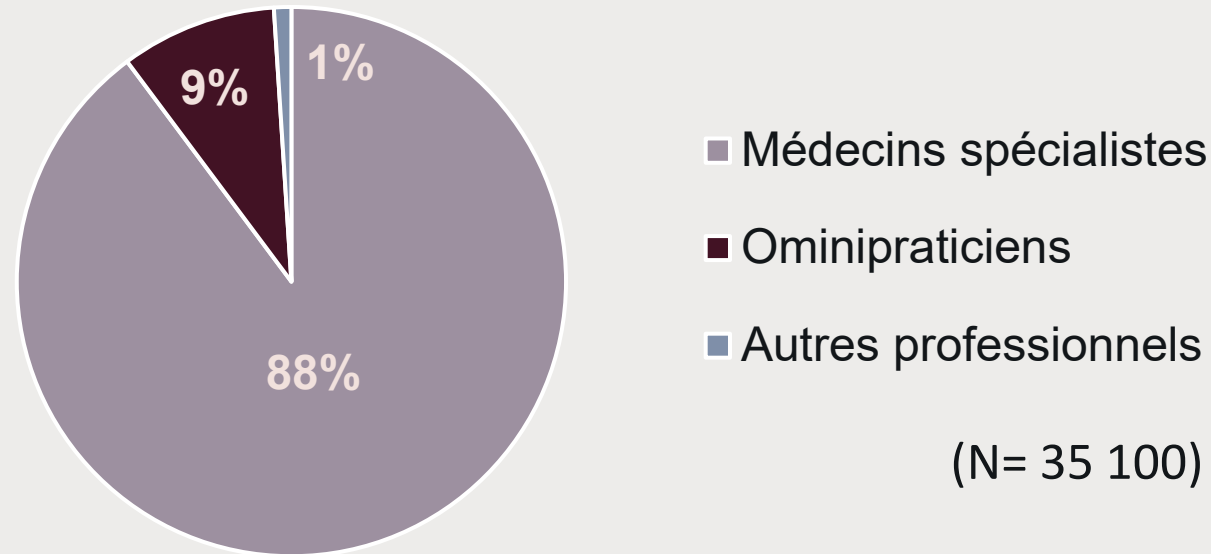


Webinaires « **Mise à jour COVID-19** »

Webinaires « **Chef de service/département** »

Hospitalisations et décès du au COVID au Québec

Participation aux Webinaires de la FMSQ

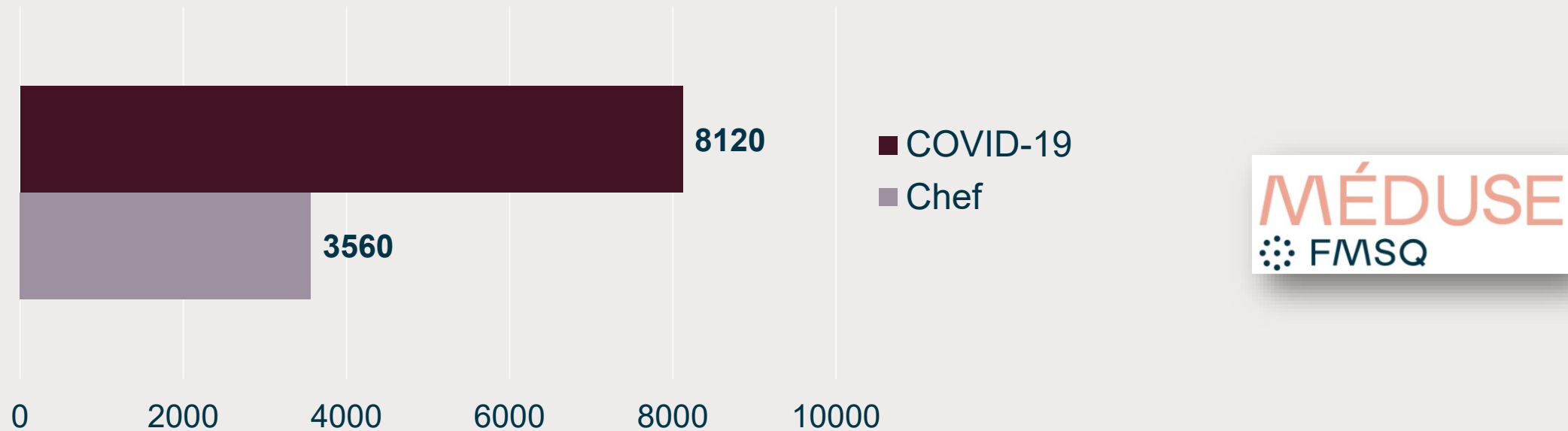


❖ **8 500 médecins spécialistes** ont participé à au **moins 1 webinaire** de la FMSQ ce printemps

❖ Participation de spécialistes **toutes les 35 associations médicales affiliées**


Participation aux Webinaires de la FMSQ en différé sur MÉDUSE

Inscriptions aux webinaires de la FMSQ sur MÉDUSE (mars à septembre 2020)



❖ Inscription moyenne

- Série COVID-19 : 580 inscriptions/webinaire
- Série Chef : 273 inscriptions/webinaire



Le système d'alertes et d'intervention graduelle : un plan pour la suite de la pandémie

Eric Litvak, MD MSc MM FRCPC

Direction générale de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux

14 septembre 2020

Plan du webinaire

A decorative dotted line on the left side of the slide, consisting of small dark blue dots arranged in a curved path that starts at the top left and ends at the bottom left.

⌘ Contexte

- Les objectifs pour la suite
- La deuxième phase de l'épidémie
- Les priorités de santé publique

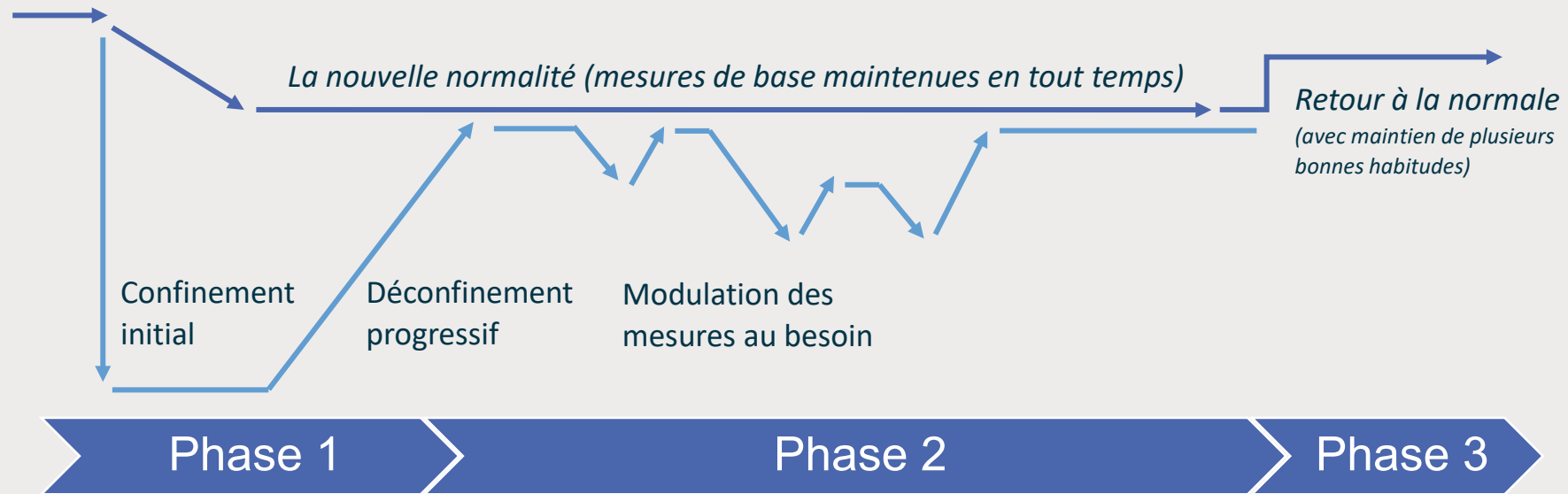
⌘ Le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle

- Les paliers d'alerte
- Le processus décisionnel
- La gradation possible des mesures

Trois grands objectifs pour la suite...

- ⌘ Limiter les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la COVID-19
- ⌘ Éviter de surcharger le système de soins
- ⌘ Protéger les personnes les plus vulnérables


La deuxième phase de l'épidémie en un coup d'œil



Six priorités pour la santé publique durant la deuxième phase

1. *Maintenir les mesures de base en tout temps*
2. *Suivre l'évolution de l'épidémie et de ses conséquences*
3. *Réagir rapidement avec des mesures adaptées aux différentes régions/milieus*
4. *Garder la population informée et engagée*
5. *Maintenir une capacité suffisante en santé publique et en prévention contrôle infection*
6. *Contrer les effets secondaires et collatéraux de la pandémie*

Systeme d'alerte et d'intervention graduelle : une approche à quatre paliers



Palier 1 Vigilance	Palier 2 Préalerte	Palier 3 Alerte modérée	Palier 4 Alerte maximale
MESURES DE BASE Incluant mesures spécifiques dans certains milieux	MESURES DE BASE RENFORCÉES Incluant mesures spécifiques dans certains milieux	MESURES ADDITIONNELLES Restriction ou arrêt de certaines activités à risque plus élevé	MESURES ADDITIONNELLES Restriction ou arrêt des activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut être contrôlé suffisamment
Constantes / viables à long terme		Temporaires / conséquences significatives	

Dans certains milieux, on devra peut-être continuer à ajuster les règles « permanentes » de la nouvelle normalité selon la transmission qui sera observée...

Systeme d'alerte et d'intervention graduelle: Une approche adaptée aux différentes régions et aux différents milieux

- ⌘ Les paliers d'alertes seront établis pour chaque région sociosanitaire en fonction de leur situation particulière, en considérant aussi les régions adjacentes lorsque pertinent
- ⌘ Ils seront communiqués publiquement et serviront de référence pour la population et tous les milieux
- ⌘ De plus, les mesures additionnelles pourraient s'appliquer uniquement dans certains milieux spécifiques

Tableau de bord d'indicateurs phares :


Un outil d'aide à la décision

CRITÈRES		SEUILS				AUTRES DÉCLENCHEURS		
		Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	considérer ↗ palier si	considérer ↘ palier si	
1	ÉPIDÉMIOLOGIE	Incidence quotidienne moyenne par 100 000 pers.	< 2	2-6	6-10	≥ 10	En ↗ sur 7 jours	En ↘ sur 14 jours
		Proportion de tests positifs (excluant contrôles)	< 1 %	1-3 %	3-5 %	≥ 5 %	En ↗ sur 7 jours	En ↘ sur 14 jours
2	CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION	Nombre d'éclotions en milieu de travail par 10 000 établissements						
		<i>Proportion d'enquêtes réalisées en moins de 24</i>	≥ 90 %	80-90 %	70-80 %	< 70 %	En ↘ sur 7 jours	En ↗ sur 14 jours
		<i>Ratio du nombre de nouveaux contacts par nouveau cas</i>	< 3	3-4.5	4.5-6	≥ 6	En ↗ sur 7 jours	En ↘ sur 14 jours
3	SYSTÈME DE SOINS	Incidence quotidienne moyenne de nouvelles hospitalisations COVID-19 par 1 000 000 pers.	< 2	2-4	4-8	≥ 8	En ↗ sur 7 jours	En ↘ sur 14 jours
		<i>Proportion d'occupation de la cible des lits USI pour COVID</i>	< 10 %	10-20 %	20-40 %	≥ 40 %	En ↗ sur 7 jours	En ↘ sur 14 jours

NOTE : INDICATEURS ET SEUILS EN DÉVELOPPEMENT ET SUJETS À RÉVISION

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS
DIFFUSER

Révision périodique des paliers d'alerte: Processus proposé

- 
- ⊛ Mise à jour périodique du tableau de bord (au minimum une fois par semaine)
 - ⊛ Analyse et délibération à la *Table de coordination nationale en santé publique*, en tenant compte d'informations qualitatives issues des enquêtes et de l'évaluation des directeurs régionaux de santé publique
 - ⊛ Recommandation du directeur national de santé publique au ministre et au conseil exécutif

Palier 1 – Vigilance

Mesures de base de la nouvelle normalité

Pour toute la population :

- La limitation du nombre de contacts;
- La distanciation physique, l'étiquette respiratoire et l'hygiène des mains;
- Le port du couvre-visage dans les lieux intérieurs;

Dans tous les milieux :

- L'aménagement pour faciliter la distanciation et l'utilisation de barrières physiques;
- Les stations de lavage des mains, le nettoyage régulier des objets et des surfaces;


Dans les milieux de garde, d'enseignement et de travail :

- Le recours aux bulles sociales;
- Le recours au télétravail;
- Etc.

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS
DIFFUSER

Palier 2 – Préalerte

Renforcement des mesures de base



Exemples d'actions pouvant être menées pour promouvoir et encourager le respect des mesures

- Communications visant à rappeler l'importance de respecter les mesures et à promouvoir le dépistage;
- Inspections pour vérifier le respect des mesures et correctifs ou contraventions au besoin;
- Triage des personnes à l'entrée pour vérifier si elles présentent des symptômes compatibles avec la COVID-19 ou si elles ont voyagé dans une région à forte endémicité;
- Gestion des accès pour contrôler l'achalandage et faciliter le respect de la distanciation;
- Etc.

Paliers 3 et 4 – Alerte modérée / maximale

Application de mesures additionnelles

Approche

- Éviter le « reconfinement » complet
- Restreindre, interdire ou fermer **sélectivement** lorsque le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment

Peuvent s'appliquer à

- Rassemblements
- Commerces et services
- Déplacement et transports
- Sports et loisirs actifs
- Arts, culture et divertissement
- Tourisme et hébergement
- Éducation et petite enfance
- Milieux de travail
- Etc.



Cibler les mesures en fonction du risque

Les facteurs suivants sont considérés afin de caractériser le risque et orienter les décisions

⊛ Risque de transmission

- Production de gouttelettes
- Durée de la présence ou des activités typiques
- Ventilation de l'environnement
- Capacité de respecter la distanciation physique
- Port d'équipement de protection ou de couvre-visage
- Utilisation de matériel ou d'infrastructures partagées
- Âge des participants

⊛ Potentiel de multiplication

- Nombre plausible de contacts à risque
- Nombre de personnes maximale présentes
- Possibilité d'identifier les participants

Activités et indices de risque

COMMERCE PRIORITAIRES
 COMMERCE, BOUTIQUE ET SERVICE AVEC ACCÈS DIRECT DE L'EXTÉRIEUR
 COMMERCE, BOUTIQUE ET SERVICE SANS ACCÈS DIRECT DE L'EXTÉRIEUR
 TRAVERSIS
 BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES
 HÉBERGEMENTS AVEC AIRES D'HYGIÈNE ET DE REPAS PRIVÉES
 MARCHÉS PUBLICS EXTÉRIEURS
 SERVICES BANCAIRES, FINANCIERS ET JURIDIQUES
 TAXI ET ÉQUIVALENT
 TRANSPORT EN COMMUN INTERRÉGIONAL LONGUE DISTANCE TERRESTRE
 TRANSPORT SCOLAIRE (PRIMAIRE ET SECONDAIRE)
 LIEUX RÉCRÉOTOURISTIQUES
 SALLES DE SPECTACLES, THÉÂTRES, CINÉMAS, CINÉPARCS
 LIEUX DE DIFFUSION ARTISTIQUES OU CULTURELS, LIEUX PATRIMONIAUX ET JARDINS
 SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE
 TRANSPORT EN COMMUN INTRARÉGIONAL ET INTERRÉGIONAL COURTE DISTANCE
 LOISIRS ACTIFS INDIVIDUELS À PRATIQUE LIBRE
 SPECTATEURS
 PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE
 SECONDAIRE
 FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION DES ADULTES
 SOINS ET SERVICES EN CABINET PRIVÉ RÉGIS PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL
 TRANSPORT AÉRIEN
 ACTIVITÉS SOCIALES PRIVÉES
 HÉBERGEMENTS AVEC AIRES D'HYGIÈNE OU DE REPAS COMMUNES
 CAMPS DE JOUR ET DE VACANCES
 CROISIÈRES LOCALES
 MANIFESTATIONS
 SOINS PERSONNELS ET ESTHÉTIQUES
 RÉSIDENCES SCOLAIRES
 MARIAGES ET FUNÉRAILLES
 SPORTS AVEC CONTACTS ÉTROITS RARES
 ACTIVITÉS SOCIALES ORGANISÉES DANS UN LIEU PUBLIC
 COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE (ENSEIGNEMENT MAGISTRAL EN PRÉSENTIEL)
 RESTAURANTS
 SPORTS AVEC CONTACTS ÉTROITS INÉVITABLES (SPORTS DE COMBAT)
 SPORTS AVEC CONTACTS ÉTROITS FRÉQUENTS
 BARS, BRASSERIES, TAVERNES ET CASINOS

Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4
1	1	1	1
1	1	1	1
1	1	1	1
1	1	1	1
2	2	2	1
2	2	2	2
2	2	2	2
2	2	2	2
2	2	2	2
2	2	2	2
2	2	2	2
3	3	2	1
3	3	2	2
3	3	2	2
3	3	3	3
3	3	3	3
4	4	3	1
4	4	3	2
4	4	3	3
4	4	3	3
4	4	4	3
4	4	4	3
4	4	4	3
4	4	4	interdit?
4	4	4	interdit?
4	4	4	interdit?
4	4	4	interdit?
4	4	4	interdit?
4	4	4	interdit?
5	5	4	3
5	5	4	3
5	5	4	3
5	5	4	interdit?
5	5	4	interdit?
7	7	5	interdit?
7	7	interdit?	interdit?
7	7	interdit?	interdit?
8	8	interdit?	interdit?

Sommaire des restrictions et interdictions potentielles

Palier 1 Nouvelle normalité	Palier 2 Préalerte	Palier 3 Alerte modérée	Palier 4 Alerte maximale
Rassemblements privés : 10 personnes Rassemblements organisés : 250 personnes	Rassemblements privés : 10 personnes Rassemblements organisés 250 personnes	Rassemblements privés : 6 personnes Rassemblements organisés : 50 personnes Déplacements interrégionaux non recommandés Bars, brasseries, tavernes et casinos fermés Salles à manger <i>intérieures</i> des restaurants fermées Sports avec contacts inévitables ou fréquents interdits (p. ex.: sports de combat, football, basketball, etc.) Compétitions sportives et matchs interdits Certains loisirs actifs à l'intérieur interdits (gyms, spas) Couvre-visage en tout temps dans les salles de spectacle, les marchés extérieurs, etc.	Rassemblements privés : même adresse seulement Rassemblements organisés : limitations selon le type d'activité Déplacements interrégionaux essentiels seulement Restaurants fermés sauf pour livraison et pour emporter Soins personnels et esthétiques fermés Services professionnels et de santé en cabinet privé ouverts pour services jugés urgents ou semi-urgents seulement Sports avec contacts rares et loisirs actifs à l'intérieur interdits Lieux récréotouristiques intérieurs et croisières fermés Hébergements touristiques fermés, sauf pour exceptions

Période d'échanges

Rappels pédagogiques

- Veuillez remplir le **formulaire d'évaluation** (attestation de participation)
- N'oubliez pas de nous transmettre vos besoins!



JFI
FMSQ

13^e Journées de formation
interdisciplinaire

Se former pour
mieux soigner!

20 ET **21**
NOVEMBRE
2020

ÉVÉNEMENT
EN LIGNE
jfi-fmsq.org

14 séances fédératives pour tous !

- Événement 100% virtuel avec plateforme interactive
- Majorité des séances offriront des crédits de section 3
- Présentations de la présidente
- Deux conférences plénières (Dr David St-Jacques et Dr Laurent Duvernay-Tardif)

Information et inscription : www.jfi-fmsq.org

Programme JFI – vendredi après-midi

12 h	Mot de bienvenue – Dr Sam Daniel et Dre Diane Francoeur
12 h 15	Mot de la présidente
13 h 15	Pause santé
13 h 25	Séance 1 * Leçons apprises et point de vue d'experts sur la COVID-19
14 h 55	Pause santé
15 h 05	Séance 2 * La résilience en période de pandémie et le bien-être psychologique
16 h 05	Pause santé
16 h 15	Conférence plénière Invité d'honneur: D ^r Laurent Duvernay-Tardif
17 h 15	Ajournement jusqu'au lendemain

Programme JFI – samedi avant-midi

8h15	Mot de bienvenue – D ^r Sam Daniel, directeur de la direction du Développement professionnel continu					
8h30	Séance A Optimisation des pratiques pour les programmes de soutien entre pairs des professionnels de la santé	Séance B Introduction à la divulgation de résultats imprévus : Un engagement essentiel de l'équipe de soins	Séance C Qu'est-ce qui m'échappe? Changez de perspective pour raffiner votre démarche diagnostique	Séance D Dépistage et évaluation de l'inaptitude; soyons prêts pour les changements apportés par la loi 18	Séance E Leçons financières en temps de pandémie: qu'avons-nous appris ?	Séance F * La gestion du temps et des priorités: que faire lorsque la liste s'allonge et qu'on est submergé
9h30	Pause santé					
9h40	Séance G * Collaborer avec les médias en évitant les faux pas	Séance H ** L'évaluation de la pratique; bien plus qu'une obligation!	Séance I * Les mineurs vulnérables au cœur des soins : santé mentale, atteintes cognitives et transition de genre	Séance J * La décision partagée en soutien à la pertinence des soins médicaux		Séance F * La gestion du temps et des priorités: que faire lorsque la liste s'allonge et qu'on est submergé
10h40	Pause santé					
10h50	Séance G * Collaborer avec les médias en évitant les faux pas	Séance H ** L'évaluation de la pratique; bien plus qu'une obligation!	Séance I * Les mineurs vulnérables au cœur des soins : santé mentale, atteintes cognitives et transition de genre	Séance J * La décision partagée en soutien à la pertinence des soins médicaux		Séance F * La gestion du temps et des priorités: que faire lorsque la liste s'allonge et qu'on est submergé
11h50	Pause santé					
12 h	Conférence plénière Invité d'honneur: D ^r David Saint-Jacques					
13h	Clôture de la 13 ^e édition des JFI					